
ICANN70 | Forum virtuel de la communauté - Forum public de l'ICANN
Jeudi 25 mars 2021 – 14h30 à 16h00 EST

JAMES COLE : C'est le forum public de l'ICANN 70 et je vais passer la parole à Maarten Botterman.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci James. Bienvenue à tous. Merci d'être avec nous pour ce forum public de l'ICANN 70.

Au nom du Conseil d'administration, je vous encourage à profiter de cette opportunité pour poser de questions, pour faire vos commentaires, et pour nous faire part de vos points de vue.

Ces forums publics sont très importants pour nous. Nous ne pouvons pas faire notre travail correctement si nous ne vous écoutons pas. Il relève de notre responsabilité d'agir dans l'intérêt collectif de toutes les parties prenantes et de vous entendre directement nous dire ce que vous pensez.

Le forum public d'aujourd'hui durera 1 h 30. Le Conseil d'administration guidera la conversation, avec ICANN org, pour s'assurer que cette session virtuelle fonctionne aussi harmonieusement que possible. Vous pourrez lever la main ou envoyer vos questions dans la fenêtre questions-réponses, et vous serez mis dans la file d'attente.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Cette séance ne remplace pas les consultations publiques. Si vous souhaitez donner votre avis sur une question spécifique, dans le cadre d'une consultation publique, utilisez le système en ligne disponible sur ICANN.org, parce que c'est le seul moyen que le comité approprié ou l'organisation de soutien puisse le prendre en considération.

N'hésitez pas également de profiter de l'interprétation. L'interprétation en temps réel est disponible dans les langues des Nations unies, anglais, français, espagnol, chinois, l'arabe et le russe. Vous pourrez trouver davantage d'informations sur la page de la session, et le lien est disponible dans le cas.

Je souhaite remercier nos interprètes pour leurs compétences qui rendent cette fonctionnalité possible. Et je remercie également pour tout le soutien pendant cette réunion.

Je rappelle à tout le monde parler lentement et clairement, autant que possible, lorsque vous poserez une question ou ferez un commentaire pour les aider.

Merci d'être avec nous, et j'attends avec impatience vos questions et vos commentaires.

Avant de commencer, Krista Papac, qui est directrice du département des plaintes, va brièvement vous expliquer les normes de conduite de l'ICANN. Krista ?

KRISTA PAPAC :

Merci Maarten. Bonjour à tous. Je suis très heureuse de vous voir et de vous entendre et d'avoir pu le faire pendant cette semaine. Lorsque je me préparais pour aujourd'hui, je pensais à l'année passée et à tous les changements pour ces réunions et pour la vie en général. Il est difficile de croire que c'est notre quatrième réunion virtuelle de l'ICANN. Avant la pandémie, je ne me serais jamais imaginée qu'on participerait à une réunion de ce type. Et pourtant, nous voici tous. Vous êtes ici, vous. Et on y arrive. On arrive à faire le travail de l'ICANN en dépit de l'adversité et des défis auxquels nous avons été confrontés au cours de l'année passée.

C'est ce que font l'ICANN et ses parties prenantes. Ce groupe très divers de participants, ce modèle multipartite ascendant, tous les projets complexes, tout ceci fonctionne simplement de manière différente. Vous avez tous vu un obstacle. Vous l'avez transformé et maîtrisé dans la durée avec le soutien du Conseil d'administration, de l'org et de l'équipe des réunions et en a fait une réalité pour nous.

Nous nous adaptons tous à la participation de ces réunions depuis chez nous pendant que le monde s'efforce de se réinventer. La passion des participants pour le travail important de l'ICANN ne cesse de s'exprimer. Les idées visionnaires sont exprimées et la créativité et l'inventivité s'épanouissent. Le forum public a toujours été un outil de communication important pour que la communauté puisse communiquer avec le Conseil d'administration de l'ICANN, et il demeure tout aussi important que par le passé.

Vous le savez peut-être, bureau des plaintes de l'ICANN a été mis en place comme mécanisme de responsabilité opérationnelle pour que la communauté puisse soulever des questions concernant ICANN org et le travail qu'il effectue. Ce bureau existe pour écouter et résoudre les problèmes de la communauté par rapport à l'org, et le forum public existe pour que la communauté puisse donner son point de vue de manière plus large au Conseil d'administration.

Ces deux mécanismes ont en commun le fait qu'ils existent pour fournir à la communauté des opportunités de se faire entendre et de mettre en place le changement. Je suis là aujourd'hui pour vous rappeler que tous ceux qui participent au forum public doivent également respecter les normes de conduite de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté. Ceci inclut l'écoute, la compréhension, présumer que tout le monde est de bonne foi et avoir des conversations significatives, mais cordiales.

Je sais que nous essayons tout ce travail de cette manière, non seulement pendant le forum public d'aujourd'hui, mais à chaque fois que nous nous rencontrons les uns les autres. Merci d'être présents et j'ai hâte de vous entendre pendant ce forum public.

Je vous souhaite une excellente session et je passe maintenant la parole à Sally.

SALLY NEWELL COHEN : Sally Newell Cohen au micro, je suis vice-présidente de la communication internationale. Merci beaucoup Krista.

Je vais brièvement vous expliquer le format pour cette séance et comment vous pouvez participer.

Le forum public d'aujourd'hui sera divisé en trois parties de 25 minutes chacune. Ces trois parties traiteront de tous les sujets d'intérêt pour la communauté. Chaque partie sera guidée par un membre du Conseil d'administration, d'abord Leon Sanchez, ensuite Tripti Sinha, et ensuite Lito Ibarra.

Pendant chaque partie, vous pourrez rejoindre la file d'attente virtuelle. Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire oralement, cliquez sur l'icône de la main en bas de votre écran et vous serez automatiquement mis dans la file d'attente. Lorsque ce sera votre tour de parler, vous verrez un message sur votre écran. Vous pouvez donc mettre en marche votre micro. Vous saurez en ce moment-là que vous parlerez bientôt.

Une fois que vous aurez été présenté, encore une fois, assurez-vous d'avoir mis en marche votre micro. Avant de faire votre commentaire ou de poser votre question, n'oubliez pas de donner votre nom, d'où vous venez, qui vous représentez, avec qui vous êtes affiliés si c'est applicable. Et n'oubliez pas, et j'essaie en ce moment de parler lentement et clairement de manière à ce que les scribes et les interprètes puissent bien rendre votre message.

Si vous ne pouvez pas parler oralement, vous pouvez envoyer votre question dans la fenêtre questions-réponses de Zoom. Mon collègue, James Cole, la lira.

Nous n'allons pas suivre le chat, donc ne marquez pas votre question dans le chat. Votre question ne se rallume que si vous la mettez dans la fenêtre questions-réponses, et non pas dans le chat. Et toutes les questions seront lues à partir de cette fenêtre questions-réponses.

Encore une fois, lorsque vous envoyez vos questions-réponses dans la fenêtre questions-réponses, n'oubliez pas de donner votre nom, d'où vous venez, qui vous représentez ou votre affiliation le cas échéant.

Il y a également des règles en termes de temps. Les règles sont les mêmes que pour tous les autres forums publics. Vous aurez deux minutes pour poser votre question pour faire votre commentaire. Vous verrez un compteur. Une minuterie de deux minutes sur votre écran. Nous utilisons cette limite pour pouvoir écouter autant de questions que possible.

Le membre du Conseil répondra à votre question si c'en est une, ou alors il passera la parole à un autre membre du Conseil qui est mieux à même d'y répondre.

Alors, je note qu'il est possible qu'il y ait des pauses entre la question et la réponse, de manière à ce que le Conseil puisse déterminer qui est la meilleure personne à même d'y répondre.

Si vous avez une question de suivi, nous vous demandons de revenir dans la file d'attente plutôt que de poser votre question immédiatement. Ceci permet à tout le monde d'avoir l'opportunité de poser sa question.

La règle de deux minutes s'applique également aux questions de suivi.

L'interprétation, Maarten l'a déjà dit. Cette séance est interprétée en temps réel dans les langues des Nations Unies, c'est-à-dire l'arabe, chinois, le français, l'anglais, le russe et l'espagnol.

La langue parlée dans Zoom, comme vous le savez, puisque vous avez écouté les séances pendant la semaine, pourra changer pendant la séance suivante qui parle. Donc nous vous recommandons de sélectionner la langue dans laquelle vous parlez ou celle que vous écoutez en cliquant sur l'icône Interprétation sur la barre de menu de Zoom. Par exemple, lorsque vous sélectionnez l'anglais, si quelqu'un parle dans une autre langue, eh bien, son intervention sera automatiquement traduite en anglais dans le canal que vous aurez sélectionné.

Vous pouvez trouver davantage de détails là-dessus sur la page de la session, et il y a un lien également dans le chat à cet effet.

Ceci étend, je vais lancer la première partie avec donc Leon Sanchez qui va s'occuper de cette première partie. Leon, c'est à vous.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup. Je vais parler en espagnol. Donc vous allez changer sur votre canal pour écouter l'interprétation.

Tout d'abord, bienvenue à forum public de l'ICANN. Comme vous le savez, comme cela a été déjà dit par mon collègue Maarten, il est très important pour nous de pouvoir écouter vos questions, de pouvoir y

répondre dans la mesure du possible. Ici il y a des questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre immédiatement, tous les canons sont disponibles pour pouvoir y répondre plus tard, en dehors du forum.

Donc sans plus attendre, et pour vous donner toutes les opportunités de pouvoir participer, nous allons passer directement aux questions. Et pour cela, je vais demander à James Cole de m'aider avec le participant suivant qui va poser sa question. Et ensuite, je vais revenir sur le canal anglais.

Merci.

JAMES COLE : Je pense que la première personne sur la liste d'attente, c'est Martin Sutton.

MARTIN SUTTON : Merci Léon. C'est Martin Sutton, du Brand Registry Group.

Tout d'abord, je voulais me focaliser sur le travail de l'équipe sur les procédures pour des séries ultérieures, et surtout sur l'approbation par la GNSO par unanimité des recommandations de ce groupe.

C'est un travail qui a duré cinq ans et un effort intercommunautaire très important. Il s'agit d'une question complexe qui a couvert plusieurs volets différents, qui a participé à six consultations publiques. Donc un long parcours de cette équipe de travail.

Et donc, tout d'abord, j'aimerais saluer les coprésidents qui ont orienté cet énorme effort, les féliciter de ce résultat auquel le travail a abouti au bout de ses nombreuses années.

Ensuite, je voulais dire que par rapport à d'autres questions qui continuent à être abordées au sein de l'ICANN, cela ne devrait pas nous empêcher d'agir rapidement par rapport à ce paquet de recommandations. Et j'espère que le travail de mise en œuvre aura lieu de manière rapide.

Ensuite, nous faisons partie de la communauté des opérateurs de registre. Lundi, nous avons eu des activités avec nos membres. Nous avons salué également l'énorme travail fait par nos membres pour ce qui est des noms de marque. Et ils ont attendu très patiemment pour ses résultats. Après 10 ans d'attente, ils attendent avec impatience que ce travail soit mis en œuvre.

Et donc, pour ce qui est du programme des nouveaux gTLD, cela ressemble un petit peu à ce qui avait été en 2012 avec ces recommandations qui viennent s'ajouter comme une amélioration. Et donc, nous espérons que nous allons pouvoir bâtir sur cette expérience, nous appuyer sur cette expérience, pour résoudre les problèmes qu'on a rencontrés en 2012, et que cela familière pour les nouvelles séries.

JAMES COLE :

Merci beaucoup Martin.

LEON SANCHEZ : Merci Martin. Désolé James. Je ne pense pas— il ne s’agissait pas d’une question. Merci Martin.

Nous félicitons bien entendu le travail de l’équipe qui s’occupait des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. C’est un travail impressionnant qui a été effectué, extrêmement utile pour la communauté. Et je pense que le Conseil d’administration ne se trompera pas au moment de prendre en considération ces recommandations.

Nous pouvons passer au prochain participant s’il vous plait.

JAMES COLE : La personne suivante, c’est Michael Palage.

MICHAEL PALAGE : Bonjour, je m’appelle Michael Palage et je parle en mon propre nom.

Après l’ICANN69, la communauté de l’ICANN a perdu un contributeur de longue date. Marilyn Cade. Elle avait la capacité que nous admirions.

Au cours de toutes mes années à l’ICANN, je l’ai vu passer et parler à différents types de personnes, à différents niveaux, toujours de la même manière. On pouvait ne pas être d’accord avec elle, mais on devait toujours la respecter. Donc ce que je voulais faire, c’était faire un moment de silence pour le temps qui reste juste pour deux minutes pour honorer donc Marilyn Cade.

LÉON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Michael, de cet hommage à Marilyn. Comme vous l'avez dit, c'était vraiment un membre remarquable de notre communauté qui était très appréciée par beaucoup d'entre nous. Elle avait toujours la gentillesse de savoir partager ses connaissances. Elle avait toujours un mot bienveillant à partager.

Et oui, je me souviens quand j'ai rejoint l'ICANN, quand j'étais encore un boursier, l'une des premières personnes que j'ai vues, c'était Marilyn Cade. Elle prenait ces nouveaux arrivants par la main. Elle nous aidait à parcourir le chemin de l'ICANN et elle s'assurait que l'on puisse être à l'aise. Alors merci beaucoup Mike pour cet hommage, et merci de nous avoir aidés à lui rendre hommage.

Je pense que mes collègues du Conseil d'administration voudront également reconnaître donc sa mémoire et tout ce qu'elle a fait pour l'ICANN.

Je ne sais pas Becky si vous souhaitez dire quelque chose.

BECKY BURR :

Merci, Léon, et bonjour à tous. Mike, merci beaucoup d'avoir attiré notre attention sur Marilyn pour pouvoir nous en rappeler.

L'implication de Marilyn à l'ICANN remonte à très longtemps, au tout début de l'ICANN, y compris à l'époque de Jon Postel.

Bien sûr, elle a fait parti des fondateurs et elle nous manque et elle nous manquera.

LÉON SANCHEZ : Merci beaucoup Becky.

Sarah, est-ce que vous souhaitez dire quelque chose ?

SARAH DEUTSCH : Oui. Je rejoins Becky pour dire que Marilyn, je la connais depuis les années 90, depuis que je suis arrivée à l'ICANN. Et quoi que l'on puisse penser de Marilyn, c'était quelqu'un de bienveillant qui avait énormément d'énergie, qui s'est beaucoup investi dans le travail de l'ICANN. Elle participait à toutes les réunions de l'ICANN. Elle s'approchait du micro. Elle parlait toujours. Elle représentait tout ce que le modèle multipartite doit être. Elle nous manquera.

LÉON SANCHEZ : Merci beaucoup Sarah. Ron.

RON DA SILVA : « Bonjour, je m'appelle Marilyn Cade ». Combien de fois nous avons entendu cela. Et combien de fois elle s'approchait du micro pour parler, surtout pendant les forums publics. C'était très souvent qu'elle s'approchait du micro avec un grand sourire et qu'elle disait je m'appelle Marilyn Cade.

Bien entendu, elle nous manquera ; sa personnalité et sa bienveillance nous manqueront. Et merci beaucoup de nous avoir fait penser à elle en ce moment.

LÉON SANCHEZ : Merci beaucoup Ron.

Pouvons-nous passer donc à la prochaine question, s'il vous plaît ?

JAMES COLE : La prochaine personne, c'est Mitch Stoltz.

MITCH STOLTZ : Je suis Mitch Stoltz. J'appartiens à l'Electronic Frontier Foundation. La question du registre Ethos et du registre Donuts soulève beaucoup d'inquiétude pour ce qui est de l'acquisition du registre public.

Donuts, à travers sa nouvelle filiale Afilias, souhaite donc acquérir .VOTE, .LGBT et d'autres domaines qui pourraient être soumis à une censure en vue d'obtenir un profit, et cela à partir des contrats de registre de Donuts. Et cette acquisition par Ethos Capital pourrait accélérer donc ce processus.

Est-ce que ce changement de contrôle de Donuts sera revu au niveau du Conseil d'administration de l'ICANN ? Et j'encourage à ce que cela fait au niveau du Conseil d'administration.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup pour cette question. Je pense que Goran voudra peut-être répondre à cette question.

MAARTEN BOTTERMAN : Je pense que c'est plutôt pour moi, cette question. Merci beaucoup de cette question.

Oui. Cette acquisition d'Afilias attire notre attention. L'organisation a mis en place la diligence raisonnable pour étudier cette acquisition. Et l'organisation se tient prête à mener cet examen. Ce n'est rien d'extraordinaire par rapport à notre avis, par rapport à ce qui fait d'habitude. Et donc, nous serons informés des décisions qui sont prises.

GORAN MARBY : L'ICANN mène des examens par rapport à ce type de transaction. Je suis curieux de savoir quelle est la différence entre une joint-venture entre Donuts ou une autre entreprise. C'est ça que je ne sais pas. Mais nous faisons régulièrement des examens par rapport à tout ce type de transaction.

Nous avons un processus pour faire cela et nous ne prévoyons pas de problème à ce que vous venez d'évoquer.

LÉON SANCHEZ : Merci beaucoup Goran. Pouvons-nous passer à la prochaine question ?

JAMES COLE : Prochain intervenant, Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup. Je suis co-vice-président de l'ALAC. Merci beaucoup d'ouvrir cet espace du forum public.

Ces réunions virtuelles ont montré quelque part les déficiences par rapport aux outils que nous avons disponibles entre les réunions. Parce que nous mettons tout le poids sur les réunions physiques, parce que ce sont de grands jalons. Mais nous devons aussi améliorer la manière dont nous travaillons entre les réunions.

Et donc, il y a deux domaines dans lesquels l'organisation ICANN peut travailler. D'un côté, c'est l'effort ITI. Et je suis cet effort de très près. L'autre, c'est l'évaluation des outils qui sont disponibles pour aider la communauté à dégager des consensus, et comment donc la communauté peut mieux profiter de ces outils.

Mon objectif n'est pas de mettre l'organisation à la défensive. Mais nous savons qu'il y a 10 000 postes numériques, et nous savons qu'il y a une grande expansion technologique. Et que l'organisation ICANN possède des outils et des ressources. Et donc ce serait intéressant de pouvoir mettre en place tout cela pour aider la communauté à mieux travailler ensemble pendant la période intersessions.

LÉON SANCHEZ :

Merci beaucoup Jonathan. Oui. Bien sûr, je comprends tout à fait. Ce sont des temps difficiles. Et il y a eu des améliorations par rapport à la manière dont nous gérons nos réunions virtuelles. J'ai participé à une réunion de l'ALAC, et j'ai pu écouter à quel point les choses étaient bien

mises en œuvre. Et je suis d'accord que, entre les séances, on devrait poursuivre avec ces tendances.

Mais je ne sais pas si, Goran, vous souhaitez faire un commentaire par rapport à cela.

GORAN MARBY :

Je pense qu'on est toujours disponible et à l'écoute de nouvelles propositions. Nous essayons de mettre en place des outils qui sont nécessaires pour mener ce travail de politiques. Nous vivons dans un monde virtuel. Et je sais que, Jonathan, vous revenez sur ce sujet souvent. Et il faut continuer à en parler parce que les gens— il faut tenir compte aussi qu'il y a un espace de burnout aussi. Mais bon, oui. C'est important d'en parler.

LÉON SANCHEZ :

Merci Goran. James, ensuite ?

JAMES COLE :

Ensuite, ce sera Mark Datysgeld.

MARK DATYSGELD :

Merci beaucoup. Je suis de la BC, du conseil de la GNSO. Mais je parle en mon propre nom.

Tout d'abord, j'aimerais faire un commentaire par rapport à l'équipe des réunions et par rapport au fait que les choses étaient beaucoup plus

ouvertes cette fois-ci. C'était très agréable d'avoir le modèle webinaire ; dans certaines séances, c'est absolument nécessaire. Mais c'est une réelle amélioration. Et donc, j'espère que nous allons continuer dans ce sens.

Maintenant, pour ma question. J'aimerais savoir que pense le Conseil d'administration, ou quelle est sa perception du rôle des différentes réformes relatives au processus de l'ICANN. Parce qu'il y a trois pistes parallèles, qui proposent certains changements pour l'ICANN. Et au niveau de l'org, la communauté il y a beaucoup travaillé. Mais ce que je peux observer, il me semble, c'est que le *Board* pourrait avoir un rôle important pour faire progresser ces initiatives.

Dont j'aimerais vraiment pouvoir mieux comprendre que pensent les membres du Conseil d'administration de ces différents processus ? Quel est le suivi que vous avez effectué ? Et qu'est-ce que vous attendez à l'avenir en termes d'actions concrètes que le Conseil d'administration pourrait mettre en œuvre pour nous aider dans ce sens ?

Merci beaucoup.

LÉON SANCHEZ :

Merci beaucoup Mark. Oui. Effectivement, nous observons tout ceci de près. Je ne sais pas si parmi mes collègues il y en a qui souhaiteraient répondre. Avri ?

AVRI DORIA :

Oui. Bonjour. Je vais commencer la réponse. Effectivement, vous avez raison. Il y a beaucoup de différentes choses qui sont mises en place pour essayer d'améliorer le processus. Il y a le processus de révision d'abord. Il y a les recommandations qui sont faites par l'ATRT3. Il y a ce qui est effectué dans la communauté en elle-même. Il y a d'autres choses au niveau de la stratégie.

Donc de toute évidence, on voit de multiples fils. Et donc ce que nous essayons de faire pour aider, c'est de rassembler les choses et de trouver les points communs. Parce qu'en fait, c'est à la communauté que revient la majorité du travail. Lorsque la communauté souhaite s'organiser, eh bien, c'est à elle de prendre les initiatives. Nous pouvons éviter. Mais au niveau du Conseil d'administration, nous ne pouvons pas dire voilà comment ça va être.

Donc je crois que c'est un processus. Il faudra poursuivre la conversation. Il faudra rassembler les conclusions, les résultats, au fur et à mesure. Et en tant que communauté, je pense que vous pouvez exploiter cette variété. Les processus arrivent petit à petit avec les modifications qui arrivent.

Alors, je ne sais pas si cela vous satisfait comme réponse. Je ne peux pas vous dire voilà l'objectif, voilà où nous allons. Mais en tout cas, le chemin est tracé. Et donc nous avançons. Et ça dépendra de ce que la communauté souhaitera. Et je sais que les points de vue sont divergents là-dessus.

Merci.

LÉON SANCHEZ : Je crois Matthew veut faire un commentaire. Matthew.

MATTHEW SHEARS : Oui. Excellente question, Mark.

Je crois que Avri a très bien décrit la situation, mais j'aimerais apporter quelque chose pour vous dire déjà que le Conseil est tout à fait conscient en termes de stratégie à l'ICANN. Comme vous l'avez dit, il y a différentes initiatives en cours qui viennent des recommandations de l'ATRT3, de la révision, de l'évolution du modèle multipartite. Et il y a les différentes démarches en termes de priorisation et d'évaluation du progrès du modèle multipartite à l'avenir.

Donc, pour ainsi dire, nous suivons. Nous gardons l'œil sur toutes ces orientations stratégiques de langue et sur tous ces différents volets que vous avez mentionnés.

Alors, par rapport à la phase de conception opérationnelle, eh bien, il s'agit d'un nouvel outil qui nous permet de travailler de manière plus efficace, plus rapide dans les domaines particulièrement complexes dans lesquels le Conseil d'administration travaille.

Donc je crois que ceci — enfin j'espère — VOUS DONNE UN PETIT PEU UNE IDÉE DE CE QUE NOUS FAISONS POUR GÉRER TOUT CECI.

LÉON SANCHEZ : Merci beaucoup Matthew. James, est-ce qu'on peut passer à la question suivante.

JAMES COLE : Oui. Il s'agit d'une question écrite de Yoshi Murakami, qui est du Japon, de Tokyo, de Com Laude.

Cette question est la suivante. Dans la série un des nouveaux gTLD, plus de 70 candidats venaient du Japon. Maintenant que le SubPro a terminé son effort de cinq ans pour réviser les expériences de la série de 2012, il a apporté certaines recommandations de changement de politique. J'ai un certain nombre de clients japonais qui s'attendent à certains délais pour la prochaine série. Combien de temps est-ce que le Conseil va prendre pour les recommandations sur cette série avec la phase de conception opérationnelle ? Il est important, à des fins de planification, pour les candidats, avoir une certaine certitude par rapport à la date. Il serait bon donc d'avoir une petite idée là-dessus. Merci.

LÉON SANCHEZ : Merci beaucoup pour cette question, et je crois que Avri souhaite commenter là-dessus.

AVRI DORIA : Oui, effectivement. Peut-être qu'Akinori pourrait dire quelques mots. Mais ce serait peut-être après moi. Comme vous voulez. Mais puisque je pars. Je continue, et Akinori pourra conclure.

Donc j'apprécie cette question. C'est une question sur laquelle j'ai passé pas mal de temps.

Comme vous le savez, nous allons bientôt recevoir les recommandations. Donc il serait pour l'instant prématuré de donner des dates certaines ou pas. Mais sachez que par le caucus des SubPro avec l'aide du personnel de soutien, nous avons passé en revue les différents sujets au fil des années. Et l'idée, c'est de vraiment bien comprendre la situation.

Une des premières choses que nous allons faire, c'est de regarder les questions de l'ODP, combien de temps cela prendra. Et lorsqu'on aura ce résultat, j'espère que nous pourrons répondre à la question avec davantage de certitude.

Alors, je suis désolée. Je ne peux pas vous donner une meilleure réponse là-dessus. Mais réellement, nous travaillons sur cette question et nous y consacrons du temps.

Par rapport à la taille des communautés des détenteurs de marque, en fait, nous ne comprenons pas exactement quelle est la situation. Nous ne savons pas. Que ce soit le Japon ou d'autres marques. Pour vous donner une estimation là-dessus, c'est encore un peu trop tôt. Mais cela nous aidera effectivement à prendre notre décision en plus des recommandations.

Voilà. Donc je passe la parole à Akinori maintenant. Akinori ?

AKINORI MAEMURA :

Merci beaucoup Avri et Léon.

Oui. Effectivement, c'est vraiment un rapport impressionnant du PDP des SubPro que nous avons. Et nous sommes tout à fait conscients qu'il y a beaucoup de questions à gérer avant cette nouvelle série.

En ce qui concerne mon domaine de travail particulier, la collision des noms, eh bien, de toute évidence, c'est important pour la série ultérieure. Et puis, il y a également la question des IDN.

Et donc, comme je le disais, je crois qu'il faut prendre tout ceci en compte pour une bonne décision pour le bien de l'Internet. Donc s'il vous plait, soyez patients. Et ensuite, la série ultérieure arrivera en temps opportun.

LÉON SANCHEZ :

Merci beaucoup Akinori.

Je vais maintenant passer la parole pour la partie suivante, qui sera gérée par Tripti Sinha. Merci à tous. Donc Tripti, c'est à vous.

TRIPTI SINHA :

Gracias, Leon. J'aimerais dire quelques mots en espagnol avant de continuer.

Je m'appelle Tripti Sinha. J'espère que vous avez passé une bonne réunion. La seule chose qui nous manquerait, c'est de nous revoir en personne très bientôt. Nous espérons que cette pandémie s'arrête pouvoir se revoir en personne. Merci à tous. Je vais continuer en anglais. Désolé. Je ne peux pas parler davantage l'espagnol ; cela m'a

pris énormément de temps pour pouvoir préparer ce petit texte que je viens de lire. C'est tout ce que je peux dire. Merci beaucoup à tous.

Alors James, merci. Quelles sont les questions que nous avons ?

JAMES COLE : Je vais passer la parole à Martin. Il y a un certain nombre de personnes, mais Martin—

MARTIN SUTTON : Martin Sutton du groupe Brand Registry. C'était une surprise.

Ce que je souhaitais dire au Conseil d'administration, c'est de s'assurer qu'il soit bien conscient du sujet de l'utilisation malveillante du DNS. C'est un sujet très important dont nous avons régulièrement parlé au sein de la communauté. Et c'est quelque chose que j'ai souvent soulevé pendant cette réunion. L'idée étant de s'assurer que les gens font bien équilibre dans tout ce qui se passe.

Alors, je reviens au grand nombre de TLD qui ont été introduites en 2012, avec cette fusion de modèles. Beaucoup ont un accès limité aux titulaires de nom de domaine. Donc il y a des restrictions. On peut avoir un intérêt commercial important groupe important dans la gestion opérationnelle des TLD. Et donc les canaux de distribution ne sont pas toujours les mêmes donc la probabilité d'utilisation malveillante est minimisée.

En ce qui concerne les registres d'intérêt commercial qui utilise des canaux de distribution importants, ils sont susceptibles à l'utilisation malveillante. Mais il y a également d'autres qui permettent d'atténuer ces utilisations malveillantes.

Donc j'espère que le Conseil comprend qu'il y a différents modèles qui existent. Certains avec des contrôles et des restrictions intégrées qui font que cette utilisation malveillante est vraiment très basse, voire non existante. Et donc, les décisions prises doivent intégrer cette idée dans le processus.

TRIPTI SINHA :

Merci beaucoup. Donc tout d'abord, utilisation malveillante est absolument quelque chose que nous prenons en considération au niveau de l'org et de la communauté. Et nous sommes très heureux de voir toutes les séances qui traitent de l'utilisation malveillante du DNS depuis Montréal. C'est vraiment un sujet très important pour nous.

Alors, je vais passer la parole à Goran. Il y a une question, je crois, mais allez-y Goran.

GORAN MARBY :

Je pense que cela fait longtemps que l'on parle dans la communauté de la question de l'utilisation malveillante du DNS. Il y a plusieurs aspects qui sont importants.

Nous devons, tout d'abord, nous mettre d'accord par rapport à ce que l'on veut dire. Quand je parle du DNS, je dis souvent que l'on parle des

différentes façons dont on peut utiliser le système Internet. Mais quand on parle de l'abus du DNS, il faut parler de la définition de cet abus du DNS. De cette utilisation malveillante. Parce que peut-être que l'on ne parle pas de la même chose.

Donc pendant cette réunion, on a eu des discussions par rapport au contenu. Et le contenu est lié dans certaines législations à la question du discours de haine. Donc il y a une différence entre la liberté d'expression selon les différentes législations. Il est important, donc, de parler de ces questions.

J'aimerais également remercier le système DAAR. Il y a des discussions qui sont en cours. Il y a un travail en cours pour traiter la question des abus du DNS.

TRIPTI SINHA :

Merci Goran. Maarten, est-ce que vous souhaitez dire quelque chose ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Oui. La question de l'utilisation malveillante du DNS, de l'abus du DNS, c'est une question centrale qui occupe une place importante dans les discussions de la communauté.

Comme Goran l'a bien dit, il y a un travail qui a été déjà fait ou qui est en cours. Et nous allons voir comment tout cela a un impact sur les séries ultérieures. Mais aussi sur la manière dont nous allons évoluer dans l'avenir.

TRIPTI SINHA : Merci Maarten. James, est-ce qu'on peut passer à la prochaine question ?

JAMES COLE : La personne suivante, c'est Mason Cole.

MASON COLE : Merci beaucoup. Je m'appelle Mason Cole. Je représente l'unité constitutive des entreprises.

Il y a deux questions du BC. Je vais faire des commentaires.

Tout d'abord, par rapport à la proposition SSAD. Nous avons quelques inquiétudes par rapport à cela. Et ces inquiétudes sont partagées par l'ALAC, le GAC et d'autres unités constitutives. Nous demandons au Conseil d'administration de demander à l'organisation ICANN de faire une pause dans le lancement du SSAD. Nous demandons au Conseil d'administration de rejeter les recommandations du SSAD.

Notre demande a les fondements suivants. Tout d'abord, manque de consensus. Les éléments les plus importants de la proposition ne bénéficient pas d'un consensus et ont fait l'objet d'objections de l'apport de certains membres de ces comités.

Et donc, nous pensons que le SSAD ne remplit pas le rôle que l'on voulait qu'il remplisse. Et les développements réglementaires dans le monde, la proposition de la Commission européenne dans sa directive

aura un impact sur les politiques en ce qui concerne les données d'enregistrement.

Ensuite, la perte de temps et de ressources, notamment à la lumière de la proposition NIS2 de l'Union européenne. Et donc, nous pensons que le SSAD représente une nouvelle responsabilité, cela en ce qu'il crée un manque de ressources et de temps.

Ensuite, l'intérêt public, qui est défini par les statuts constitutifs, n'est pas respecté par cette proposition SSAD.

Merci de l'opportunité qui m'a été donnée de faire cette déclaration.

TRIPTI SINHA :

Merci beaucoup, Mason de votre déclaration. C'est une énorme responsabilité qui repose sur cette communauté. Je pense que c'est une déclaration, ce que vous venez de faire. Ce n'est pas une question. Et donc j'apprécie vos commentaires. Merci beaucoup. On en prend note. James, vous avez la parole.

JAMES COLE :

À la personne suivante, c'est Sébastien Bachollet.

TRIPTI SINHA :

Sébastien Bachollet, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Sébastien Bachollet. Président d'EURALO, membre de la communauté At-Large des utilisateurs finaux.

Je voulais d'abord remercier Léon et Tripti pour avoir parlé en espagnol. Je pense que c'est important que le Board montre l'exemple. Mais je souhaiterais qu'il y ait plus d'intervenants dans les autres langues que sont le russe, l'arabe, chinois, même si ces des langues que je ne possède pas.

Il y a 20 ans, presque jour pour jour, en tout cas pour moi, je participais à ma première réunion de l'ICANN. Et la première personne que j'ai rencontrée qui m'a accueillie était Marilyn Cade, avec Thesresa Swinehart et Philip Sheppard à la Business Constituency. Et je ne peux que m'associer aux mots qui ont été exprimés tout à l'heure. C'est une grande perte pour notre communauté.

En troisième point, je voulais attirer l'attention et pousser les participants à cette réunion de lire ou relire ce qui a été dit dans le rapport de l'ATRT3 et ce que le Board a décidé de faire à ce propos.

Je pense qu'il y a beaucoup d'idées importantes, et il serait important que plus de monde dans la communauté le commente et le prenne en charge pour l'évolution future, en particulier autour de la priorisation dans ce qui pourrait être une évolution de l'organisation ICANN puisque ça fait depuis 2002 il n'y a pas eu de revue globale, qu'on appelait holistique.

Merci beaucoup.

TRIPTI SINHA : Merci beaucoup, Sébastien, de vos commentaires. Et merci de m'avoir félicité d'avoir parlé espagnol. C'est vraiment ce qui fait la diversité de notre communauté. Parce que nous représentons toutes les langues du monde dans notre communauté. Je pense que nous partageons ce que vous avez dit par rapport à Marilyn Cade.

Quand j'ai rejoint cette communauté il y a quelques années, Marilyn s'est approchée de moi et me dit « Je m'appelle Marilyn Cade, et j'aimerais me présenter et vous aidez à connaître l'ICANN ». Et donc à la fête une remarquable contribution à cette communauté. Merci beaucoup de vos commentaires.

L'ATRT3 est sur la bonne route. Nous nous y penchons de très près et je pense que la communauté également devrait s'y pencher de plus près.

James.

JAMES COLE : La prochaine personne dans la liste d'attente c'est Kathryn Kleiman. Kathryn, vous avez la parole.

KATHRYN KLEIMAN : Kathy Kleiman. Je travaille à l'université de droit, et je travaille au programme sur la propriété intellectuelle.

Tout d'abord, je voulais saluer tout le monde. Comme tout le reste, j'ai connu Marilyn Cade et bien sûr qu'elle ne manquera dans toutes les prochaines réunions de l'ICANN. Ce n'est pas la même chose sans elle.

Et donc, je voulais parler maintenant de la question de l'acquisition de Donuts par Afilias et Ethos.

Je pense que c'est une question valable et qu'elle mérite une considération. Et je dirais qu'un examen attentif du procureur général de la Californie, en 2020, serait très utile. Parce que c'est un acteur qui a soulevé des questions importantes par rapport à cela. Ce procureur général a posé des questions par rapport à Ethos Capital ; PIR et Ethos n'ont pas répondu à aux questions de l'ICANN dans un autre paragraphe par rapport aux questions financières.

Plus tard, ils disent que Ethos Capital est une compagnie nouvelle, sans aucune histoire.

Donc je pense qu'on est devant un cas très sensible comme cela a été signalé par certains membres de la communauté. Alors, il y a eu déjà des questions qui ont été soulevées et comment le Conseil d'administration va agir.

Je vais répéter cette question. Que va faire le Conseil d'administration pour se pencher davantage sur les questions qui ont été soulevées.

TRIPTI SINHA :

Merci beaucoup, Kathy, pour cette question. Je vais passer la parole à Maarten maintenant pour qu'il vous réponde.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup Kathy. C'est une question qui revient, sans doute. Cette question de PIR et .ORG. Comme c'était le cas pour .ORG et PIR, c'est un changement de contrôle. Et ces changements de contrôle ont lieu habituellement. Ce n'est pas quelque chose d'extraordinaire. Et donc, en raison de son importance, le Conseil d'administration en a été informé.

GORAN MARBY : Est-ce que je pourrais ajouter quelque chose ?

Je ne veux pas rentrer dans un débat. On pourrait en parler un autre moment. Mais si, par exemple, nous n'avons pas un historique d'une compagnie, je me demande comment cela peut affecter la nouvelle série. Parce qu'il y aura des personnes qui voudront être candidats de nouveaux gTLD qui n'ont pas d'histoire par rapport à cela.

Donc il s'agit d'un changement de contrôle. Et donc il y aura une évaluation de certains points qui ont trait à la sécurité, la stabilité, la résilience du système de noms de domaine. C'est de ce point de vue-là que cet examen est mis en place.

Donc la structure de la transaction. Ce sont des aspects qui seront étudiés. Et ce changement de contrôle sera examiné du point de vue de la manière dont cette transaction pourrait avoir une influence sur la stabilité, la sécurité, la résilience du système.

Je pense que vos questions sont intéressantes, mais je ne suis pas sûr que l'on puisse en tenir compte de la manière dont vous voulez que l'on en tienne compte.

TRIPTI SINHA : Merci beaucoup de ces questions. James.

JAMES COLE : Je voudrais vous rappeler de parler clairement et lentement pour les interprètes et pour les transcriptions. La prochaine personne, c'est Sophie Hey. Sophie, allez-y.

SOPHIE HEY : Bonjour. C'est Sophie Hey, au nom de Com Laude.

Cette réunion s'est focalisée beaucoup sur l'abus du DNS. Je peux annoncer qu'une lettre d'intention a été signée avec Verisign dans le cadre de .ORG.

Cette lettre à l'intention de contribuer 20 millions de dollars pour préserver et améliorer la stabilité, la sécurité, la résilience du DNS. Une des activités spécifiques incluses dans cette lettre d'intention, c'est l'atténuation des menaces de la sécurité du DNS.

Est-ce que le Conseil d'administration pourrait fournir une mise à jour par rapport au plan ; comment ces 20 millions de dollars sont utilisés pour atténuer donc que les menaces à la sécurité du DNS ?

TRIPTI SINHA : Merci beaucoup, Sophie, de cette question. Goran, est-ce que vous souhaitez répondre s'il vous plait ?

GORAN MARBY : Je me rends compte que c'est dommage que l'on n'ait pas eu de temps dans cette réunion ICANN pour avoir une réunion avec l'équipe de direction. La prochaine fois, on le fera. Parce que je pense que ce sont des questions qui s'adressent surtout à moi.

Donc, quand on parle de la question de la sécurité, la stabilité, il y a une définition de beaucoup de choses que l'on fait à partir du financement que nous recevons. Donc c'est une liste assez importante des choses que nous faisons dans ce domaine. Et ces actions ne sont pas toutes visibles.

Nous avons des programmes. Nous avons des entraînements internes. Nous sommes en train de créer de nouveaux centres de données. Mais je pourrais revenir vers vous avec une liste de toutes les choses que nous faisons dans ce domaine. Il y a six mois, nous avons donc— bien sûr, pendant la période de la COVID, nous avons un peu ralenti certains programmes. Mais il est important de savoir que quand nous parlons de la stabilité, nous parlons des activités que nous faisons dans le volet technique des activités de l'ICANN.

J'ai beaucoup aimé votre question. Merci beaucoup.

TRIPTI SINHA : Merci, Goran, merci, Sophie, pour cette question. Merci à tous d'ailleurs pour toutes vos questions. Le moment est venu pour moi de passer la parole à mon collègue Lito.

LITO IBARRA : Merci Tripti. Merci à tous. Je vais également faire une déclaration en espagnol. J'essaie de changer le canal.

Merci beaucoup d'être ici. J'aimerais parler très brièvement de deux commentaires.

Un commentaire concernant Marilyn Cade. Je remercie cet hommage qui lui est rendu. Nous avons aussi perdu d'autres personnes de la communauté. Nous savons qu'il nous accompagne où qu'ils soient et qu'ils sont là à nos côtés.

Deuxièmes commentaires par rapport aux commentaires de Sébastien, par rapport à l'utilisation de la langue maternelle. Dans mon cas l'espagnol.

Je pense qu'il y a un grand effort de la part du service interprétation simultané. Nous avons beaucoup amélioré, même dans un contexte virtuel.

Et donc, l'utilisation de cet outil constitue une excellente opportunité pour attirer davantage de personnes à l'ICANN. Nous avons été témoins du fait que beaucoup de nos amis de la région, surtout de l'Amérique latine et des Caraïbes, on a beaucoup utilisé cet outil pour pouvoir communiquer et faire part de leurs opinions.

Maintenant, je vais repasser à l'anglais. Merci.

Et donc, James, on passe à la prochaine question.

JAMES COLE : Nous avons Abdullah Cemil Akcam. Allez-y, Abdullah.

ABDULLAH CEMIL AKCAM : Bonjour à tous. Je suis en Turquie et j'ai une question. Quel est le critère pour organiser une réunion en présentiel ? J'espère que l'ICANN 72 se fera en présentiel, mais j'aimerais bien savoir quels sont les critères pour organiser une réunion en présentiel.

LITO IBARRA : Merci pour cette question. C'est une excellente question. Je peux vous dire quelques mots là-dessus. Nous avons tout un programme, avec des lieux qui sont prévus pour les réunions en groupe dès que possible. Pour l'instant, je sais que nous allons nous retrouver en ligne. Et nous suivons les fuseaux horaires des villes dans lesquelles on est censé se rassembler. Mais il y a plusieurs critères.

Nous essayons autant que possible d'avancer là-dessus à l'avenir et c'est tout ce que je peux dire là-dessus. Je ne sais pas si d'autres personnes souhaitent ajouter quelque chose. Peut-être Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Par rapport à l'avenir des réunions, c'est ça ?

LITO IBARRA : Oui c'est ça. Allez-y.

MAARTEN BOTTERMAN : Je peux peut-être vous aider. Mais d'abord, je répète ce que nous avons déjà dit à plusieurs reprises pendant la semaine. Personne ne veut se réunir uniquement en virtuel. Tout le monde peut se retrouver.

Après, la question de savoir comment on le fait, ça dépendra de la communauté. Ça dépendra de si c'est possible. Donc nous sommes une communauté. Ce sera possible de se retrouver en présentiel lorsque ce sera possible pour la communauté.

Donc j'ai beaucoup entendu cette question. Donc peut-être que Goran peut encore y répondre, encore une fois.

GORAN MARBY : Si je jouais à la loterie de l'ICANN, ce serait intéressant. Alors, réfléchissons à cela.

Tout le monde veut se retrouver en présentiel. Mais il y a les problèmes logistiques qu'il faut traiter. Et j'aimerais le souligner.

J'étais à la réunion de l'At-Large tout à l'heure, et je l'ai dit à plusieurs reprises. C'est une question de rassemblement de la communauté de l'ICANN. On ne peut pas se trouver dans une situation où il y a une partie du monde qui est vaccinée et qui peut voyager, et l'autre partie qui ne le peut pas. Et donc je crois que c'est ça la question importante. Il faut

le prendre en compte avant d'organiser une réunion en présentiel. Lorsqu'on aura une réunion ICANN, il faut qu'il y ait une participation diverse. Non seulement de différentes régions du monde, mais également s'assurer qu'il y a différentes parties de la communauté qui se rassemble. Donc je voulais ajouter cet aspect parce que sinon c'est un petit peu froid. Ce n'est pas que la logistique. C'est vraiment une question de personnes.

LITO IBARRA : Merci. Et merci, Abdullah, pour la question. James ?

JAMES COLE : Nous avons Brian King ensuite. Brian, allez-y.

BRIAN KING : Je suis de MarkMonitor. Nous sommes un bureau d'enregistrement et je représente MarkMonitor à l'unité constitutive IP.

Par rapport à ce qu'a dit Mason Cole, je suis d'accord avec le SSAD. Et j'aimerais clarifier quelque chose.

Le Conseil doit mettre en œuvre la phase de conception opérationnelle pour analyser si effectivement il y a lieu de bâtir le système. S'il est utile et s'il est bon pour les utilisateurs. Je suis d'accord aussi avec ce que Mason a dit par rapport aux recommandations de politique, de les renvoyer à la GNSO.

Il a été dit que le modèle centralisé SSAD est préférable. Et donc, je vois qu'on peut obtenir le consensus là-dessus. Les recommandations SSAD n'ont pas obtenu le consensus, pratiquement pour la moitié d'entre elles. Donc, je pense que le conseil d'administration ne peut pas considérer qu'il est dans l'intérêt public de les accepter. Donc je pense que cette phase de conception opérationnelle permettra de faire cette analyse coûts-bénéfices pour voir si cela fonctionne de manière utile pour l'utilisateur. Donc je vous encourage à procéder de la sorte.

LITO IBARRA :

Merci Brian. Merci pour votre encouragement.

GORAN MARBY :

Est-ce que je peux faire un commentaire ? Parce que vous avez fait référence à une réunion avec les autorités de protection des données belges, et c'est quelque chose qui a eu lieu avec mon équipe. C'est mon équipe il y a apporté cette note. Mais je crois qu'il y a eu un malentendu.

Il nous faut trouver un moyen juridique d'avoir un modèle centralisé. Et pour le faire, il faut que l'ICANN org soit responsable du point de vue juridique. Ce qui a également été dit pendant cette réunion, c'est qu'ils ne pouvaient pas prendre la décision seuls et ils se sont adressés à l'Union européenne. C'était à l'Union européenne poser une question. Donc oui.

Ce serait une bonne idée si cela pouvait actionner du point de vue juridique, mais rien ne s'est passé. Heureusement, la Commission

européenne a maintenant lancé une nouvelle loi. Donc j'espère qu'il n'y a pas eu de malentendu. Je pense que c'est à la communauté de l'ICANN de trouver un modèle centralisé. J'espère que c'est clair. Et j'espère que vous parlerez à mon équipe qui était effectivement présente à cette réunion.

LITO IBARRA : Merci, Goran, et merci, Brian, pour le commentaire. Ensuite, James.

JAMES COLE : Nous avons ensuite Sébastien Bachollet. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Sébastien Bachollet au micro. Je tiens à remercier Lito pour ses propos en espagnol. Et j'aimerais aussi remercier les interprètes qui font un travail très important pour la région Amérique latine et Caraïbes et pour le reste du monde aussi.

L'outil que nous avons, avec Zoom, cette possibilité de choisir la langue dans laquelle nous souhaitons écouter la séance est quelque chose de très important qui a été très bien fait. Donc merci beaucoup d'avoir introduit cette amélioration. Nous devons utiliser ces outils que nous avons à disposition. Merci beaucoup.

LITO IBARRA : Merci beaucoup Sébastien. Je continue en espagnol pour remercier ce commentaire. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je sais que nos

amis et collègues de l'Amérique latine en sont très reconnaissants. Je reviens l'anglais.

James, est-ce qu'on peut passer à la question suivante s'il vous plait ?

JAMES COLE : Vous êtes prêts pour la prochaine question ? Alors, ensuite, nous avons Stephen Deerhake. Stephen, allez-y.

STEPHEN DEERHAKE : Merci. Je suis au conseil de la ccNSO, mais je parle à mon propre nom. Je vous remercie pour cette opportunité d'intervenir.

Je voulais d'abord remercier Michael pour ces remarques par rapport à Marilyn, et également tous ceux qui ont parlé, les membres du conseil qui ont évoqué sa contribution. Elle nous manque beaucoup.

Ma remarque sur deux points. La première a trait au burnout dans la communauté. Et deuxièmement, comment pouvons-nous attirer de nouveaux membres dans le modèle multipartite ?

Par rapport au premier point. Pendant une conversation entre la ccNSO et le Conseil d'administration, nous avons donc parlé. Et honnêtement, cela devient vraiment un problème pour moi personnellement. Et je suis avec vous depuis longtemps. Je pense que ceci a également été soulevé avec le Conseil d'administration dans ses rencontres avec les autres SO et AC. Et je crois qu'il nous faut vraiment essayer d'identifier les priorités, celles qui sont les plus importantes les moins importantes

pour ne pas épuiser la communauté. Ce n'est pas une responsabilité directe du Conseil d'administration, c'est une responsabilité des SO et des AC.

Cependant, les SO et les AC ont besoin du Conseil d'administration pour atténuer ces problèmes.

Deuxième préoccupation. Maintenant que nous sommes uniquement en ligne, est-ce qu'on peut réellement, de manière réaliste, attirer de nouvelles personnes à la communauté. Encore une fois, du point de vue de la ccNSO, il me semble que nous sommes en position de solliciter les membres ccTLD. Mais je ne sais pas si c'est le cas des autres SO et AC.

Mais honnêtement, passer une semaine sur Zoom n'a rien avoir à passer trois ou quatre jours sur place pour un nouveau, avec le mentorat, etc. Donc je ne sais pas ce que vous pensez de ces questions. Donc, comment attirer de nouveaux membres et comment atténuer ce burnout dans la communauté. Merci.

LITO IBARRA :

Merci pour cette question et pour ce commentaire. Nigel.

NIGEL ROBERTS :

Oui merci Lito. Moi aussi, Marilyn me manque. Mais il est clair que sa contribution va demeurer dans la manière dont nous interagissant les uns avec les autres. On pourrait mettre cette phrase « My name is Marilyn Cade » sur une carte de bingo. Je pense que ce n'est pas la dernière fois que j'entendrai cette phrase.

En ce qui concerne le burnout, Stephen, vous me connaissez. Et donc, vous saurez que je parle à partir de mon expérience. Je travaille sur le MSM et sur l'évolution de l'ICANN depuis 25 ans. C'était même avant que l'ICANN devienne une société. Et je crois que l'enjeu n'est pas limité à ce que vous avez décrit. Je crois qu'au fur et à mesure que nous vieillissons, nous devons apprendre à passer le flambeau aux membres de la communauté plus jeunes et également il nous faut attirer d'autres membres.

Je crois que vous avez tout à fait raison. Je crois que ceci représente un enjeu pour l'avenir et je ferai tout le nécessaire, même après mon mandat.

LITO IBARRA :

Merci Nigel. Je vois que Léon veut ajouter quelque chose.

LÉON SANCHEZ :

Oui. Merci beaucoup Lito. Oui, Stephen. Je crois qu'inclure de nouvelles personnes, c'est vraiment une priorité.

Pour ceux qui sont arrivés dans la communauté assez récemment, rappelons-nous, en tant que boursiers, en tant que nommé par le NomCom, en tant que NextGen, nous avons un engagement. Un engagement pour revenir dans les communautés. Pour faire passer le message de l'ICANN, de la mission, du travail significatif que nous effectuons au sein de l'ICANN.

Donc oui, je vous encouragerai tous, les uns les autres, pas seulement ceux qui ont fait parti des différents programmes que propose l'ICANN, à convaincre de nouvelles personnes à nous rejoindre au sein des différentes communautés à amener des nouveaux. Nous avons besoin d'un sens nouveau, d'un sang neuf, pour mieux gérer les choses. Et je peux vous assurer, Stephen, que c'est quelque chose que je considère comme l'une de mes priorités.

Donc, comptez sur moi. Si je peux vous aider dans ce sens, je le ferai. Merci.

LITO IBARRA :

Merci beaucoup tous, d'avoir soulevé cette question. James.

JAMES COLE :

J'ai un commentaire écrit de Sivasubramanian qui dit : Nameshop a appliqué pour .INTERNET, une candidature qui a beaucoup d'engagements d'intérêt public, qui veulent s'assurer que .INTERNET soit opéré avec l'implication des membres de la communauté. .INTERNET sera un espace DNS constructif, où on peut encourager la collaboration pour répondre à des problèmes importants liés à la fracture numérique.

Nous avons communiqué, au Conseil d'administration, au PDG, et à la communauté des communications. Nous avons demandé également à l'ALAC et au GAC de prendre note formelle de cette communication qui

inclut une proposition constructive qui va dans le sens des intérêts publics pour la communauté de l'ICANN.

LITO IBARRA : Merci. Je pense que Jamie pourra y répondre.

GORAN MARBY : Je pense que ce n'est pas une question. C'est une déclaration. Je dis merci beaucoup. On en prend note. Merci beaucoup

LITO IBARRA : Merci beaucoup. Prochaine question, James.

JAMES COLE : La prochaine personne est Mason Cole. Mason, avant d'y aller, il ne nous reste que quelques minutes. Donc si vous voulez poser une question ou faire un commentaire, c'est le moment de le faire. Allez-y. Mason.

MASON COLE : Mason Cole, unité constitutive des entreprises (BC).

Je voulais parler de la question des abus du DNS.

Le SSAC a publié une étude avec des recommandations. Nous avons écouté les parties contractantes et leurs efforts dans ce domaine. Le BC salue cette proactivité.

Le SSAC, cependant, a bien noté que le problème du DNS et un problème qui doit être résolu de manière collaborative par toute la communauté. Le BC a participé aux différentes séances, et pense que la conformité contractuelle devrait donc revoir le langage des contrats et prendre des mesures plus contraignantes. Nous pensons que la coopération avec le BC et d'autres est importante.

Nous savons que la conformité contractuelle fait un travail difficile qui devrait être salué. Ceux qui se retrouvent en dehors de la communauté de l'ICANN savent que le problème de l'abus du DNS est important et qu'il faut faire quelque chose par rapport à cela. Le BC se tient à disposition pour coopérer dans ce domaine avec la conformité contractuelle.

Merci beaucoup.

LITO IBARRA :

Merci Mason. Merci de votre commentaire.

JAMES COLE :

Il semblerait qu'il n'y a pas de questions dans la file d'attente. Il n'y a pas non plus de questions écrites. Donc si vous souhaitez parler, vous avez encore le temps. Je vais vous donner quelques minutes pour voir si quelqu'un souhaite prendre la parole ou écrire une question.

Fabricio Vayra a rejoint la file d'attente.

FABRICIO VAYRA :

Oui. Je voulais faire un commentaire par rapport à deux choses, et cela pourrait devenir une question peut-être.

Premiers commentaires par rapport à ce qui est de l'abus du DNS. À partir de tout ce qui a été dit, c'est quelque chose qui est documenté. Je voulais être sûr que l'organisation ICANN était consciente et considérait le rapport qui a été publié par rapport à l'hameçonnage en 2020. Ce rapport à trouver que l'hameçonnage se trouve concentré dans un petit nombre d'opérateurs de registre, d'où viennent ces comportements malveillants. Le problème est plus important qu'on ne le pense, parce que ça va au-delà de la détection du problème. Et je me demande si ce rapport est pris en considération pour considérer la question de l'utilisation malveillante du DNS.

Deuxièmement, je voudrais soulever la question qui a été soulevée par Mason tout à l'heure. On l'a vu déjà dans la séance consacrée aux abus du DNS, à savoir que beaucoup des SO et des AC parlent sur la question des abus du DNS. Et je me demande si l'on pouvait trouver un moyen de trouver des moyens de changer les choses au lieu de préserver le statu quo. Parce qu'on voit que les choses évoluent du côté de l'abus du DNS. Et donc, on voit que cette question apparaît à chaque fois avec plus de force dans les différentes réunions de l'ICANN. Et donc, le moment est venu de parler de ce que l'on devrait changer, notamment en ce qui concerne— au niveau des contrats.

LITO IBARRA : Merci, Fabricio, pour ces commentaires. Je pense que Merike pourrait ajouter quelque chose.

MERIKE KAEO : Merci beaucoup. Bien entendu, le Conseil d'administration se penche sur tous les rapports publics qui sont publiés et toutes les études sur l'abus du DNS. Il y en a eu un publié par PhishLabs hier. Et il y a une autre étude qui est en cours sur les ccTLD. Donc oui, au Conseil d'administration étudie toutes ces informations pour voir comment renforcer tous ces aspects liés à l'abus du DNS.

LITO IBARRA : Becky, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ?

BECKY BARR : Je pense que Merike a bien répondu. Nous, au sein du Conseil d'administration, on suit de très près ce problème. On reçoit des informations de la part d'autres organisations. Et nous observons de très près également les discussions de la communauté. Nous travaillons également avec les parties contractantes. Nous avons des interactions directes avec nos parties contractantes et d'autres membres de la communauté par rapport à ce problème. Et nous sommes prêts à soutenir les discussions en cours, car nous sommes extrêmement intéressés à ce dossier. J'espère que cela répond à votre question.

LITO IBARRA : Merci Becky. Merci Merike. Et merci Fabricio de votre commentaire. James, est-ce que nous avons d'autres questions ?

JAMES COLE : Il n'y a personne sur la liste d'attente. Il n'y a pas de questions écrites. Il ne nous reste que quelques minutes.

LITO IBARRA : Dans cette partie, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont fait des commentaires ou poser des questions dans le cadre de ce forum public. Nous apprécions votre intervention et vos contributions. Je vais maintenant passer la parole à Maarten Botterman pour des remarques finales.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Lito. Merci à tous de vos commentaires et vos questions. Je voudrais vous rappeler une fois de plus que le forum public est l'endroit qui nous permet de mieux comprendre vos préoccupations.

De la part de mes collègues du Conseil d'administration, merci de cette participation. Et je vais répéter un grand merci à nos professionnels linguistiques, au service d'interprétation, qui permettent aux membres de la communauté de parler dans différentes langues, espagnol, français, russe, chinois, portugais.

Merci à tous les participants qui ont parlé également en français et en espagnol. Merci aussi aux membres de l'organisation ICANN qui ont facilité la tenue de cette réunion qui vous a permis de participer.

N'hésitez pas à participer à la réunion du Conseil d'administration qui commencera dans une demi-heure. Nous vous invitons à y participer. Merci de tout ce que vous avez fait dans le cadre de la réunion de l'ICANN.

Cette séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]